

## Description

Le ou la médecin-dentiste préviennent, dépistent et traitent les maladies, les déficiences et les anomalies de la dentition et de la cavité buccale. Ils dispensent des conseils pour prévenir les maladies et appliquent différents traitements thérapeutiques ou chirurgicaux dans le but de maintenir les fonctions de mastication et de locution, ou de répondre à un souci esthétique.

Leurs principales activités consistent à :

### Diagnostic

- accueillir les patients et les interroger sur les symptômes ressentis;
- pratiquer un examen clinique (observation, radiographie, etc.);
- faire parfois appel à des examens complémentaires très spécifiques (tests microbiologiques, immunologiques, biochimiques, etc.);
- définir un diagnostic et un plan de traitement, en accord avec les patients;

### Traitement et contrôles

- administrer un anesthésique local et traiter les dents atteintes;
- procéder à de petites opérations chirurgicales (extractions des dents, interventions parodontales);
- remplacer des dents manquantes par des prothèses fixes (ponts, couronnes) ou amovibles, totales ou partielles;
- soigner les maladies de la gencive par des mesures prophylactiques, des curetages des tissus lésés et par des greffes;
- implanter des racines artificielles dans les arcades dentaires;
- placer, régler et contrôler périodiquement les appareils permettant de corriger des malformations des mâchoires ou une mauvaise disposition des dents;
- collaborer aux opérations des mâchoires avec le chirurgien maxillo-facial (restauration après fractures, correction des malformations congénitales, préparation de la mâchoire pour la pose d'une prothèse, traitement des tumeurs);

### Prophylaxie (soins préventifs)

- indiquer aux patients les soins d'hygiène buccale à suivre et leur donner des conseils alimentaires;
- participer à des campagnes de prévention;
- collaborer avec les hygiénistes dentaires, déléguer certaines tâches et surveiller les actes pratiqués;

### Tâches administratives

- tenir à jour les dossiers des patients (diagnostic, décision, prévision, radiographies, etc.);
- superviser les activités des assistants dentaires et assumer la gestion du cabinet dentaire.

### Environnement de travail

Ils assument de grandes responsabilités, car ils doivent être en mesure de dépister sur les joues, la langue, les lèvres, les signes d'une maladie. Un petit nombre d'entre eux se consacrent à la recherche ou à l'enseignement.

## Formation

La formation de médecin-dentiste s'acquiert par des études universitaires.

### Lieux

- Genève (études complètes; les 2 premières années sont communes avec les études de médecine humaine);
- Fribourg (études partielles; seules les 2 premières années sont proposées; elles sont communes avec les études de médecine humaine).

### Durée

- 6 semestres pour le bachelor et 4 semestres supplémentaires pour le master.

### Conditions d'admission

- maturité gymnasiale ou titre jugé équivalent;
- préinscription au 15 février ([www.swissuniversities.ch](http://www.swissuniversities.ch));

### Titres obtenus

- maîtrise universitaire en médecine dentaire qui permet de s'inscrire à l'examen de diplôme fédéral de médecin-dentiste.

### Contenu

#### Cycle bachelor

- sciences fondamentales, sciences médicales de base, médecine dentaire propédeutique et clinique;

#### Cycle master

- expérience clinique, activité médico-dentaire, activité clinique quotidienne.

Pour plus de détails, consulter [www.orientation.ch/etudes](http://www.orientation.ch/etudes).

## Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Précision et minutie
- Désir de soigner les autres
- Résistance nerveuse
- Capacité à mettre en confiance autrui
- Courtoisie et tact
- Capacité d'adaptation à l'évolution technologique
- Hygiène et propreté
- Disponibilité

## Perspectives professionnelles

Après avoir obtenu leur diplôme, la majorité des médecins-dentistes travaillent comme assistants chez un confrère ou à l'université (3-5 ans), puis s'établissent à leur compte ou s'associent. Ils travaillent le plus souvent dans un cabinet privé mais ils peuvent également travailler dans un cabinet rattaché à un service social, scolaire ou à un hôpital.

Les places de travail dans les grandes villes sont plus difficiles à trouver que dans les régions rurales où les perspectives professionnelles sont encore satisfaisantes. A l'avenir, le nombre de dentistes pourrait diminuer car, grâce à la prophylaxie et au développement des méthodes de prévention, les besoins en traitement devraient sensiblement baisser.

Depuis l'entrée en vigueur des accords bilatéraux (juin 2002), la loi sur les professions médicales permet d'envisager la pratique de cette spécialité dans certains pays de l'Union européenne.

### Perfectionnement

La formation médicale continue est, pour chaque médecin, une obligation légale et un devoir d'ordre éthique. Son étendue dépend des besoins de perfectionnement particuliers, de la spécialité et de l'activité.

Les médecins-dentistes peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- congrès et cours de formation continue organisés en plénière ou à distance par la SSO (Société suisse d'odonto-stomatologie), les instituts universitaires, l'industrie dentaire;
- Diploma of advanced studies (DAS) en médecine dentaire pédiatrique microinvasive, Genève, 1 an en emploi;
- Master of advanced studies (MAS) en orthodontie, Genève, 4 ans en emploi;
- Master of advanced studies en chirurgie orale; Genève, 3 ans en emploi;
- Master of advanced studies en parodontologie et en médecine dentaire reconstructrice, Genève, 3 ans en emploi;
- doctorat en médecine dentaire, important travail personnel de recherche aboutissant à une thèse.

Pour plus de détails, consulter [www.orientation.ch/postgrades](http://www.orientation.ch/postgrades).

## Professions voisines

- Hygiéniste dentaire ES/Hygiéniste dentaire ES
- Médecin spécialiste en chirurgie/Médecin spécialiste en chirurgie
- Médecin-dentiste spécialiste en orthodontie/Médecin-dentiste spécialiste en orthodontie
- Technicien-dentiste CFC/Technicienne-dentiste CFC

## Adresses

Société suisse d'odonto-stomatologie (SSO)  
Secrétariat  
Münzgraben 2  
Case postale 664  
3000 Berne  
Tél.: 031 313 31 31  
<http://www.sso.ch>

Université de Fribourg  
Département de médecine  
Pérolles  
Rte A. Gockel 1  
1700 Fribourg  
Tél.: 026 300 84 90  
<http://www.unifr.ch/med/>

Université de Genève - Faculté de médecine  
Section de médecine dentaire  
Rue Barthélemy-Menn 19  
1205 Genève  
Tél.: 022 379 41 16  
<http://www.smd.unige.ch/>